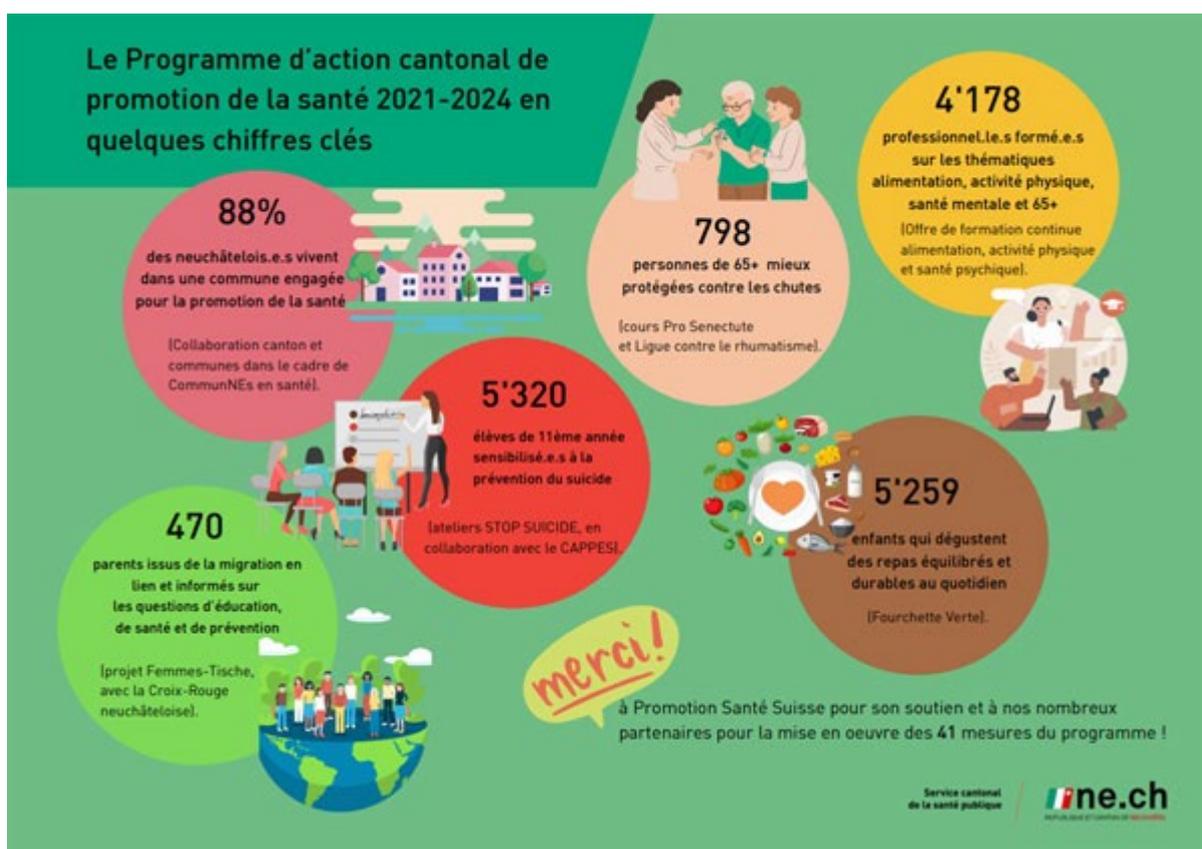


Nous avons le plaisir de vous transmettre la dernière newsletter de l'Office de promotion de la santé et de la prévention et vous en souhaitons bonne lecture !

## Chiffres clés du Programme d'action cantonal de promotion de la santé 2021-2024

Le Programme d'action cantonal (PAC) 2021-2024 s'est terminé à la fin de l'année passée. C'est le moment de revenir sur quelques réalisations marquantes de ces quatre dernières années !

Le relai est assuré par le nouveau programme 2025-2028.



## Retour en images sur la rencontre des partenaires 2025 de l'office de promotion de la santé et de la prévention (OPSP)

La rencontre annuelle des partenaires de l'OPSP a eu lieu mardi 18 mars 2025 à Neuchâtel et a rencontré un franc succès :



Merci de votre participation !

## Résultats des achats-tests de vente d'alcool et de tabac aux mineur-e-s dans le canton de Neuchâtel



Un bilan encourageant, des efforts à poursuivre ! À l'initiative du service cantonal de la santé publique, des achats-tests cantonaux sont menés depuis 2020 dans des établissements publics et commerces. En 2024, les achats-tests ont montré que 33% des 104 lieux testés ont vendu illégalement des cigarettes classiques et électroniques jetables à des mineur-e-s.

La tendance est positive par rapport à 2023 avec 62% de vente illégale. Concernant l'alcool, les résultats sont stables : 33% des 435 établissements testés ont vendu de l'alcool fermenté à des mineur-e-s (32% en 2023). Cette démarche de prévention est complétée par une formation offerte au personnel de vente et donnée par Addiction Neuchâtel et le Cipret Neuchâtel en mars et en mai. Lire le [communiqué de presse](#)

## Modification de la réglementation sur la protection contre la fumée passive



Depuis le 1<sup>er</sup> août 2024, l'interdiction de fumer (limitée jusqu'ici à des espaces fermés) a été étendue aux entrées extérieures des structures d'accueil pré- et parascolaires, des écoles de la scolarité obligatoire ainsi que des espaces extérieurs et ouverts qui leur sont liés.

Afin de faciliter la mise en œuvre de l'interdiction de fumer dans ces espaces nouvellement concernés, le Conseil d'État a modifié son [Règlement sur la protection contre la fumée passive](#) (RSN 800.10) le 5 mars 2025.

Un [mémento explicatif](#), des [affichettes](#) et un soutien du CIPRET Neuchâtel sont mis gratuitement à la disposition des établissements pour les accompagner au mieux.

## Une reconnaissance nationale pour ReliÂges

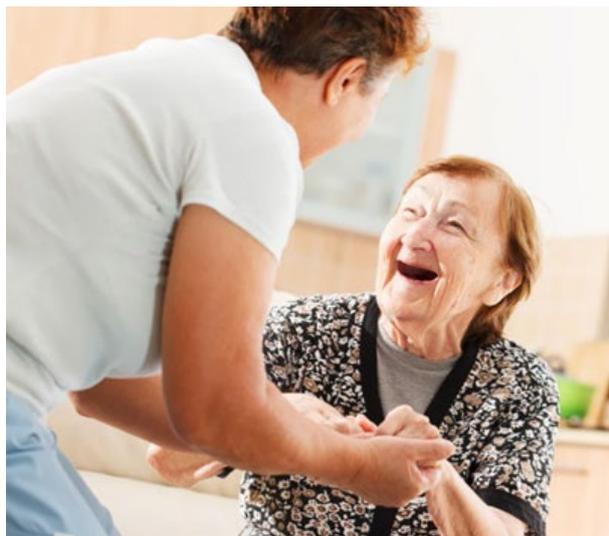


Le projet neuchâtelois pour les seniors a été mis à l'honneur lors de la récente Conférence nationale sur la promotion de la santé à Berne. ReliÂges vise à renforcer la cohésion sociale et le bien-être des seniors.

Un film réalisé dans les communes de St-Blaise (Laténa) et Milvignes permet de découvrir des projets qui ont vu le jour grâce à ReliÂges.

[Ca tourne !](#)

## Rencontre Réseau 65+ du 15 mai 2025



Les partenaires œuvrant auprès des personnes âgées sont cordialement invité.e.s au Réseau 65+ du 15 mai prochain (de 13h15 à 17h00, à Neuchâtel) organisé conjointement par trois offices du service de la santé publique. Lors de cette rencontre, l'office de promotion de la santé présentera les actualités en matière de promotion de la santé pour les seniors, le médecin cantonal, présentera une enquête sur l'utilisation des anti-dépresseurs tandis que le Centre Neuchâtelois de psychiatrie, abordera les mythes et réalités liés au suicide chez les personnes âgées. Une large place sera ensuite laissée aux échanges interactifs avec les participant.e.s

Informations et inscription (jusqu'au 7 mai), par [ici](#).

## Promotion du mouvement par les professionnel-le-s de soins de l'enfance : formation continue



La formation PAPRICA petite enfance a été conçue avec la participation active de professionnel-le-s de terrain. Elle offre les connaissances, savoir-faire et outils didactiques nécessaires pour aborder le thème de l'activité physique et motiver les familles avec enfants de 0 à 6 ans à bouger.

Cette demi-journée de formation gratuite aura lieu le 15 mai à Neuchâtel, de 13h15 à 17h 30. Elle est spécialement destinée aux :

- Pédiatres et autres médecins s'occupant des enfants
- Infirmières (petite enfance, scolaires et en soins à domicile)
- Sages-femmes

Renseignements et inscription : [ici](#)

## Santé mentale : découvrez nos prochaines formations !



- **Santé mentale, chômage et non-emploi** (Mardi 13 mai 2025)  
L'expérience du non-emploi fragilise l'équilibre psychique. Cette formation apporte des pistes aux professionnel·le·s accompagnant ces personnes pour intégrer la promotion de la santé mentale dans leur pratique.
- **Soutenir la santé mentale des jeunes entre 12 et 18 ans** (Lundi 2 juin 2025)  
L'adolescence est une période clé pour la santé mentale. Destinée aux professionnel·le·s travaillant auprès des jeunes, cette formation fournit des repères et des outils concrets pour favoriser leur bien-être et leur développement psychosocial.
- **Santé mentale au travail** (Lundi 16 juin 2025)  
Essentielle à la qualité de vie au travail, la santé mentale est encore trop peu abordée en entreprise. Cette formation propose des clés pour mieux la promouvoir et prévenir les risques psychosociaux.

Découvrez [ici](#) le programme de ces formations gratuites, organisées en collaboration avec [santépsy.ch](#).

[Inscrivez-vous](#) dès maintenant !

# Mise à jour de l'argumentaire « Promotion de la santé et prévention »



Avec le soutien de

**CPPS** Confédération suisse  
Confédération suisse  
Confédération suisse

Confédération suisse  
Confédération suisse  
Confédération suisse

**VBGF/ARPS** Association suisse  
Association suisse  
Association suisse

## Consommation d'alcool : nouvelles recommandations de la Croix-Bleue suisse

**RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA CONSOMMATION D'ALCOOL**

- 1 La vie la plus saine se passe totalement d'alcool et il existe de plus en plus d'alternatives sans alcool.
- 2 Boire moins d'alcool est toujours préférable.
- 3 Si tu bois de l'alcool, bois lentement | Bois avec des succus p d'eau ou d'autres boissons non alcoolisées | Mange avant et pendant la consommation | Prends plusieurs jours sans boire par semaine | Contrôle la quantité que tu bois | Prends comme objectif une quantité réduite.
- 4 Ne bois pas d'alcool si tu es enceinte ou si tu es, ou si tu es en pleine adolescence.
- 5 Ne bois pas d'alcool, au volant d'un véhicule | si tu es dans des machines et des outils | si tu fais des activités physiques intenses ou dangereuses | pendant et après le sport | si tu prends des médicaments ou des drogues | si tu es responsable de la sécurité d'autres personnes | si tu es en des situations importantes à prendre | en cas de sensation de chaleur.
- 6 Lorsque tu bois, fais attention à ton entourage. Les autres ont des modèles, surtout pour les enfants et les jeunes.

Plus d'infos sur les recommandations de la Croix-Bleue suisse

Le 27 février 2025, la Croix-Bleue Suisse a publié six recommandations sur la consommation d'alcool. Ces recommandations sont issues des dernières recherches scientifiques qui démontrent qu'une petite quantité d'alcool peut déjà avoir un impact sur la santé. [Découvrir les recommandations](#) ou lire le communiqué de presse

# SAVE THE DATE !

## Mardi 11 novembre 2025 : JouCaPS 2025

Journée cantonale pour la promotion de la santé à l'école- JouCaPS - aura lieu cette année le mardi 11 novembre 2025. Le thème suivant sera traité à cette occasion : « Des résultats de l'enquête sur la victimisation et la délinquance des jeunes à nos pratiques professionnelles ».

De plus amples informations, dont le lieu, seront disponibles au début de l'été.

## Jeudi 4 décembre 2025 : Colloque cantonal de promotion de la santé

Plus d'informations dans notre prochaine newsletter !

**Lysiane Ummel Mariani** : Cheffe d'office

**Marie-France Badertscher** : Collaboratrice scientifique 65+

**Charlotte Blanc** : Collaboratrice scientifique alimentation & activité physique

**Chloé Grisel** : Collaboratrice scientifique

**Manon Mendez** : Collaboratrice scientifique addictions et santé scolaire

**Joanne Schweizer Rodrigues** : Collaboratrice scientifique santé mentale

**Isabelle Vuille** : Collaboratrice spécialisée

### Service de la santé publique

Office de la promotion de la santé et de la  
prévention

Rue de Tivoli 28

Case postale 1

2002 Neuchâtel 2

032 889 62 00 | [www.ne.ch/PromotionSante](http://www.ne.ch/PromotionSante)



[Se désinscrire et gérer mes abonnements sur ne.ch](#)